

2^e congrès de la société Camerounaise de sécurité et santé au travail Douala, 05 au 07 Octobre 2016



Thème central :

**« Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail
pour les pays en voie d'émergence »**

LES SOUS THEMES DU CONGRES

1. La pratique de la santé au travail dans les Pays en développement
2. La prévention et gestion des risques professionnels (AT et MP)
3. La couverture médicale des travailleurs (assurance, mutuelle)
4. La SST et la protection sociale dans l'économie informelle
5. Santé et sécurité au travail et productivité des entreprises
6. La responsabilité sociétale des entreprises
7. Le renforcement de capacité des ressources humaines en SST
8. La sécurité et santé dans le travail des enfants
9. Les problèmes psychosociaux émergents dans le monde du travail
10. Les risques liés à l'utilisation des produits chimiques
11. Prévention et gestion des risques dans le secteur de l'électricité

Rappel des Statistiques du 1^e COSST - Oct. 2013

Participants :

- 272 personnes,
- 121 entreprises,
- 13 pays

Interventions :

- 47 communications libres
- 05 conférences thématiques
- 05 communications institutionnelles (MINTSS, BIT, IAPRP, IFDD, CNPS)



Organisé en partenariat avec :

- La Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala

Sous le haut patronage du

- Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

Avec le Parrainage :

- Ministère de la santé publique
- CNPS du Cameroun

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la fin des années 1990, les limites des résultats des programmes d'ajustement économique, la crise asiatique de 1997 de même que la prise de conscience des effets négatifs de la pauvreté des nations et de la paupérisation des populations ont pour effet de modifier le paradigme dominant vis-à-vis de la protection sociale. La protection sociale est devenue une nouvelle priorité pour les pays du Sud et pour les politiques de développement et donc un outil privilégié pour atteindre les Objectifs du développement durable (ODD).

Malgré les efforts entrepris par l'Organisation internationale du travail (OIT), pour promouvoir le développement de la prévention et de la protection sociale, la couverture des travailleurs du secteur formel reste très insuffisante et celle de l'économie informelle est inexistante ou embryonnaire dans la plupart des pays en développement ; pays dans lesquels 67% au moins de la population active se retrouve dans l'économie informelle. La population couverte représente moins de 50% de la population active et l'exécution des prestations sociales rencontre encore de nombreuses difficultés. Le volet sécurité et santé au travail piétine, contribuant à ralentir le développement et à aggraver la pauvreté dans les PED (Pays en développement).

En effet, la situation de la sécurité et santé au travail dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne reste marquée par de nombreuses lacunes telles que: l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ; la faiblesse de l'arsenal normatif (non ratification des conventions essentielles de l'OIT sur la SST) ; l'insuffisance du contrôle en matière d'inspection médicale du travail ; l'insuffisance des ressources financières allouées par les institutions et par les entreprises ; le faible engagement des entreprises vis-à-vis de leurs responsabilités sociales et sociétales ; l'absence d'éducation ouvrière et patronale en sécurité et santé au travail dans la plupart des pays ; l'insuffisance de la sensibilisation grand public sur la prévention des risques professionnels ; la faiblesse du système de protection sociale avec l'absence de sécurité sociale universelle ; le développement important de l'économie informelle sans protection sociale.

Les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles restent alarmantes : selon le BIT, 2,2 millions de personnes meurent chaque année dans le monde à la suite d'accident et de maladie du travail avec près de 268 millions d'accidents du travail non mortels et environ 160 millions de nouveaux cas de maladies professionnelles. Plus de la moitié de ces accidents et maladies se retrouvent dans les PED. Dans ces pays et notamment dans les pays dit en voie d'émergence (comme le Cameroun, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal etc.), de nombreux projets structurants sont en cours de réalisation dont certains dans le cadre des plans d'urgence. Il s'agit pour la plupart des grands chantiers qui mobilisent une forte main d'œuvre (chantier à haute intensité de main d'œuvre) avec le transfert rapide de nouvelles technologies et donc de nouveaux risques. Ces grands chantiers risquent donc d'aggraver la situation des accidents du travail et des maladies professionnelles et de générer les accidents ou incidents publics.

A travers le ce 2^e congrès dont le thème central est : « ***Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail pour les pays en voie d'émergence*** » la SCSST voudrait ***interpeller les parties prenantes sur les enjeux de la SST tant que outils de développement et promouvoir la mise en place des programmes particulièrement orientés vers les objectifs stratégiques de l'émergence et de croissance économique dans les PED.*** Sur le plan spécifique cet objectif se traduit à travers le développement des sous thèmes suivants :

SOUS THEME	OBJECTIFS DES SOUS THEMES	RESULTATS ATTENDUS	IMPACTS SOUHAITES
1. La pratique de la SST dans les PED : aspects réglementaires, techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les lacunes dans les textes régissant la SST et adopter les stratégies de mise à jour : • Faire un état des lieux sur les difficultés techniques et financières rencontrées par les praticiens de la santé au travail • Rechercher des solutions adaptées au contexte actuel des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels de la SST présentent au congrès les études réalisées ou leurs expériences sur la pratique quotidienne de la santé au travail • Les directives pratiques spécifiques sont proposées pour faciliter la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays ratifient les conventions 155, 161 et 187 de l'OIT • Les textes régissant la SST sont réactualisés dans les différents pays
2. Gestion Des Risques Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur les stratégies et les systèmes de gestion de la SST mis en place dans les entreprises ; • Effectuer un état des lieux sur les AT/MP et la réparation • Echanger l'expérience sur les difficultés relatives à la sous déclaration des maladies professionnelles • Promouvoir le diagnostic et la déclaration des MP et MCP 	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels de la SST présentent au congrès les études et les expériences sur la prévention des risques professionnels, les statistiques des AT et MP/MCP, l'absentéisme santé et les outils de gestion des AT/MP • Les participants adoptent un guide pratique des procédures de diagnostic et de déclaration des AT/MP et MCP 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes nationaux de sécurité sociale valorisent leurs structures de prévention, • Les professionnels de la SST renforcent la déclaration des AT et des MP dans leurs entreprises • Les autorités réactualisent la liste des MP dans les différents pays
3. Couverture médicale des travailleurs (mutuelle, assurance etc.) et gestion des coûts de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux sur les différents systèmes de couverture médicale mis en place pour assurer la prise en charge financière de la santé des travailleurs • Rechercher les stratégies de maîtrise de coûts de la couverture médicale des travailleurs 	<p>Les professionnels de la SST présentent au congrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la gestion de l'absentéisme santé au travail • la gestion de l'assurance maladie des entreprises ; • la mise en œuvre et le fonctionnement des mutuelles de santé dans les entreprises • la gestion et l'analyse des coûts de la santé au travail dans les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants impliqués développent les indicateurs pour assurer le suivi et la maîtrise des coûts de la santé dans leurs entreprises tout en maintenant une qualité optimale des prestations • Les praticiens hospitaliers comprennent l'impact de leurs prestation sur l'économie de la santé
4. La sécurité et santé au travail et la protection sociale dans l'économie informelle ;	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur les difficultés relatives à l'extension de protection sociale à l'économie informelle ; • Développer les stratégies pour l'organisation de la surveillance de la santé des travailleurs du secteur • Rechercher les stratégies d'organisation de la couverture sanitaire des travailleurs du secteur • Promouvoir l'utilisation du WIIE (<i>work Improvement in Informal Economy</i>) : outil de prévention productivité développé par le BIT pour le secteur 	<p>Les professionnels de SST présentent les études réalisées ou leurs expériences sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les monographies sur les risques du secteur • la surveillance de la santé des travailleurs informels • l'identification et la déclaration des risques du secteur • la couverture médicale par les mutuelles et micro assurances santé • les expériences d'utilisation du WIIE dans le secteur 	<p>Les participants comprennent et s'investissent dans stratégies d'extension de la protection sociale au secteur de l'économie informelle.</p> <p>Les ONSS et les autorités développent d'avantage les stratégies d'extension de la protection sociale dans l'économie informelle</p>
5. Santé et sécurité au travail et productivité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation des outils et systèmes qui existent dans la mise en œuvre des programmes de prévention productivité (WISE, WIND, WIIE, SOBANE, 5S etc.) • Favoriser la réalisation des études visant à démontrer la réalité de la productivité en relation avec la prévention 	<p>Les professionnels de la SST présentent au congrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les études réalisées sur l'applicabilité des outils de la PPDD ((WISE, WIND, WIIE, SOBANE, 5S) • Les études et expériences sur les projets pilotes mis en place dans le cadre de la valorisation du concept de prévention productivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises comprennent d'avantage les enjeux de la SST et investissent dans la prévention

<p>6. La gestion de la responsabilité sociétale des entreprises.</p>	<p>Promouvoir les initiatives relatives à la mise en œuvre de la responsabilité des entreprises à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la protection de l'environnement péri- professionnel • l'intégration des programmes de santé publique dans les activités de santé au travail dans les entreprises ; • la mise en œuvre des programmes d'actions communautaires • la prise en compte du développement des parties prenantes dans les stratégies de gestion des entreprises. 	<p>Les professionnels de la SST, de la gestion de l'environnement et du développement durable préparent et présentent au cours de ce congrès, les études réalisées ou leurs expériences en ce qui concerne la mise en œuvre des activités de RSE et de la protection de l'environnement par les entreprises.</p>	<p>Les participants comprennent les enjeux et incitent leurs entreprises à mettre en œuvre les programmes de RSE en matière de santé et protection de l'environnement.</p>
<p>7. Le renforcement de capacité des ressources humaines en SST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les stratégies de développement de capacité des professionnels de la SST et des partenaires sociaux • Echanger les expériences sur le développement des formations professionnelles en SST et de l'éducation ouvrière en SST 	<ul style="list-style-type: none"> • Un état des lieux est effectué sur la formation en SST au Cameroun • Les professionnels de la SST présentent au congrès les études ou expériences sur : <ul style="list-style-type: none"> - la formation professionnelle en SST, - l'enseignement Post universitaires en SST - l'éducation ouvrière et patronale en SST - les programmes IEC/CCC en SST 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités sont d'avantage sensibilisées sur la nécessité de création des cycles de formation en SST • Le cours de SST est implémenté dans les programmes de formation des écoles des ingénieurs
<p>8. La sécurité et santé dans le travail des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux sur la contribution de la SST dans le cadre de lutte contre les pires formes de travail des enfants • Promouvoir l'échange sur les programmes spécifiques de prévention des risques liés au travail des enfants 	<p>Les professionnels de la SST présentent au congrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des études sur la SST dans le travail des enfants. - des expériences sur la gestion des risques professionnels spécifiques au travail des enfants <p>un état des lieux est effectué sur la cadre normatif régissant la SST dans le travail des enfants</p>	<p>Les autorités sont sensibilisées et procèdent à la révision de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants</p>
<p>9. Les problèmes psycho - sociaux émergents au travail (stress, tabac, alcool, drogue, VIH SIDA, violence)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'échange d'expérience et des études sur la situation de la gestion des problèmes psychosociaux émergent dans les lieux de travail • Promouvoir la mise en place au sein des entreprises des programmes et outil permettant de gérer ces fléaux 	<p>Les professionnels de la SST présentent au congrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les études réalisées sur la prévention et la gestion du stress, tabac, alcool, drogue, VIH SIDA, violence en entreprise • les résultats des projets pilotes ou de leurs expériences sur la mise en œuvre des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants renforcent la prévention des problèmes psycho - sociaux dans leurs entreprises • Les autorités sont sensibilisées sur la nécessité d'une politique nationale
<p>10. La sécurité et santé au travail dans l'utilisation des produits chimiques ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur la législation et la réglementation régissant la gestion des risques liés aux produits chimiques • Appréhender les difficultés relatives à la gestion des produits chimiques dans et en dehors des entreprises • Apprécier la situation actuelle des impacts sur la santé et sur l'environnement dans les PED 	<p>Les professionnels de la SST présentent au congrès : les études sur les différents aspects de la gestion des produits chimiques dans les entreprises</p> <p>un état des lieux sur le cadre réglementaire et pratique de la gestion des produits chimiques est élaboré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une directive technique de la gestion des risques liés aux produits chimiques est créée • Les autorités publiques renforcent la réglementation et le contrôle de l'utilisation des produits chimique
<p>11. Prévention et gestion des risques dans le secteur de l'électricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur la gestion des risques électriques dans les pays membre de l'UPDEA • Promouvoir l'échange d'expériences sur la gestion des accidents électriques 	<p>Un symposium d'échange est organisé sur les risques électriques et les entreprises des pays membres de l'UPDEA y présentent leurs expériences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises exploitent les acquis de l'échange pour améliorer leurs programmes de prévention • Diminution de la prévalence des accidents électriques

3- PUBLIC CIBLE OU PARTICIPANTS

Cette rencontre intéresse tous les acteurs et partenaires de la santé et sécurité au travail et de la protection de l'environnement à savoir :

- les médecins du travail et les autres médecins exerçant en milieu professionnel ;
- les infirmiers exerçant en entreprise ;
- Les médecins et infirmiers impliqués dans la prise en charge des travailleurs dans les hôpitaux et cliniques
- les ingénieurs et techniciens de sécurité au travail
- les spécialistes de l'environnement (environnementalistes de toutes catégories) ;
- les spécialistes du développement durable et les gestionnaires de la responsabilité sociale des entreprises ;
- les directeurs (ou gestionnaires) des Ressources humaines des entreprises ;
- les responsables des services sociaux des entreprises ;
- les administrateurs et inspecteurs de travail ;
- les contrôleurs de sécurité sociale et le personnel des unités de prévention des organismes de sécurité sociale ;
- les médecins conseil des assurances et les autres professionnels des assurances ;
- les médecins ou responsables impliqués dans la gestion de la prise en charge des assurés dans les hôpitaux ;
- les responsables des organisations des employeurs ;
- les responsables des organisations des travailleurs (syndicalistes) ;
- les responsables des ONG œuvrant dans les secteurs concernés par les sous thèmes de ce congrès ;
- les chercheurs, la société civile ainsi que les acteurs de développement générant des impacts sur les écosystèmes industriels, etc.

4- APPEL A COMMUNICATION / SOUMISSION D'UN PROJET DE COMMUNICATION

Tous les acteurs œuvrant dans les différents domaines couverts par le thème central ou les sous thèmes du congrès sont invités à soumettre les projets de présentation pour la session des plénières et pour la session des communications libres.

Les résumés des projets de communication doivent respecter les « [recommandations aux auteurs](#) » ci-dessous :

Structures : IMRAD, 300 Mots, Times New Romans ; taille 12, interligne 1,5 et 04 mots clés

Les résumés doivent être soumis au secrétariat du congrès (secretariat@scsst.cm ou bondekocm@yahoo.fr) ou directement dans l'application électronique disponible sur le site www.scsst.cm **avant le 05 Septembre 2016.**

La sélection sera faite par le comité scientifique et les choix seront annoncés aux auteurs dans les meilleurs délais.

5- INSCRIPTION ET PARTICIPATION

Les inscriptions et la confirmation de participation se font par :

- Téléphone : Tel : +237 699 92 77 26 /+237 677 34 69 00 / +237 679 50 65 43 / 699 92 61 32 / 675 11 81 25
- Voie électronique: les postulants peuvent remplir la [fiche d'inscription](#) ci-joint et retourner à l'adresse email: secretariat@scsst.cm ou bondekocm@yahoo.fr ou s'inscrire directement sur le site www.scsst.cm

Les frais d'inscription au congrès sont fixés à :

Frais d'inscription	Avant 30 Août	A partir du 1 ^{er} Sept
Membres SCSST	80 000 FCFA	100 000 FCFA (150 Euros)
Institution partenaire	180 000 FCFA	200 000 FCFA (300 Euros)
Non membres	225000 FCFA	250 000 FCFA (380 Euros)
Etudiants en médecine (sur justificatif)	40 000 FCFA	50 000 FCFA (75 Euros)
Médecins en cours de spécialisation	80 000 FCFA	100 000 FCFA (150 Euros)
Stand d'exposition	450 000 FCFA	500 000 FCFA (760 Euros)

Les droits d'inscription comprennent :

- Pour les congressistes : l'accès à toutes les sessions scientifiques, la documentation, les actes du congrès, les pauses-café et les déjeuners.
- Pour les exposants : un stand d'exposition avec structure, prise électriques, L'accès à toutes les sessions scientifiques, la documentation, les actes du congrès, les pauses-café et les déjeuners.

Hébergement : Vous trouverez ci-joint ou sur le lien [Hébergement à Douala](#) la liste des hôtels et leurs contacts

6- COMITE D'ORGANISATION ET COMITE SCIENTIFIQUE

Les différents organes mis en place dans le cadre de l'organisation de ce congrès comprennent :

1- LE COMITE D'ORGANISATION

- **Président du congrès**
Pr Albert MOUELLE SONE
Doyen FMSP – Douala
- **1^{er} Vice-Président du congrès**
Dr Joseph DIEUBOUE
Président de la SCSST
- **2^e Vice-Président du congrès**
Dr Bruno EYOUM
DSST – MINTSS
- **Secrétariat du Congrès**
 - Dr Joseph S. KAPTUE- Douala
 - Dr Julienne NOUTHE - Yaoundé
 - Dr Nadine PODIE KWAM – Douala
 - Dr Armelle KAPSU - Douala
 - Dr Herman TCHOUAMANI - Edea
- **Conseil technique à l'organisation**
 - Dr Jules FOCKA FOCKA – Bafoussam
 - Dr Michel TCHOUAMO – Douala
 - Dr Christine TSIMI NJOLE – Njombe
 - Dr Bernadette TOWOUA – Douala
 - Dr Pulcherie SIEWE – Douala

2- LE COMITE SCIENTIFIQUE

- **Président comité scientifique**
Pr Benjamin FAYOMI: Doyen FSS – Cotonou
- **Secrétariat du comité scientifique**
Dr Joseph DIEUBOUE ; Dr Jules OWONA MANGA ; Dr Hugo MBATCHOU G ; Dr Jean Berthelot ZAMBO ; Dr E. ABESSOLO MBARGA
- **Membres du Comité Scientifique**
Pr J. ZE MINKANDA - Doyen FMSB -Ydé ;
Pr Lamine SOW- Dakar ; Pr J. S. BONNY – Abidjan. Pr C. De BROUWER-Bruxelles. Pr Yves YEBOUE K. B.- Abidjan ; Pr Barthelemy WOGNIN – Abidjan ; Pr Mor NDIAYE- Dakar
Pr Mathias KOUASSI – Abidjan ; Pr Solange DOUALLA - Douala ; Pr Richard DJOCK – Douala ; Dr T. KALHOULE – Abidjan ; Mr Alphonse AHOUA -Abidjan; Dr Paul AYELO – Cotonou ; Dr V. HINSON – Cotonou ; Dr Dieudonné BITONDO - Douala ; Dr Julienne NOUTHE – Yaoundé ; Dr Joseph S. KAPTUE – Douala ; Dr Emmanuel ROY – Libreville ; Dr Brice ANGWE EBOUE – Libreville ; Dr KOE NGONO – Bruxelles ; Dr Francis NDE – Bruxelles; Dr Patrice NOWA - Kinshasa

7- PROGRAMME TECHNIQUE PRELIMINAIRE 2^e CONGRES SCSST

HORAIRE ACTIVITES	
JOUR 1 – Mercredi 05 Octobre 2016	
8h - 10h	Accueil et inscription des participants Présentation des objectifs, résultats attendus et impacts souhaités
Pause-café	
10h30 -12h30	Cours précongrès –Thème 1 Economie de la santé au travail et indicateurs de mesure des activités de santé au travail
10h30 -12h30	Cours précongrès –Thème 2 La Pratique de l’ergonomie en entreprise: principes, ressources et conduite pratique
10h30 -12h30	Atelier de formation des Employeur sur la PPDD La mise en œuvre de la prévention - productivité en entreprise et la gestion de la RSE
PAUSE DEJEUNER	
14h30 -16h00	<u>Conférence inaugurale</u> Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail pour les pays en voie d’émergence
16h00	Cérémonie d’ouverture et cocktail
17h30	Fin de la journée
2^{ème} JOURNEE – Jeudi 06 Octobre	
8h30 -10h00	Contribution des institutions au thème central IAPRP, BIT, OMS, PNUD, Ministères, ONSS etc.
PAUSE CAFE 15mn	
10h30 - 11h30	Conférence sur les sous thèmes 1 et 2 • La pratique de la santé au travail dans les Pays en développement • La prévention et gestion des risques professionnels (AT et MP)
11h30 – 13h00	Communications libres sous thèmes 1 et 2/ Symposium ou communication des laboratoires <i>Les propositions de communication sont attendues</i>
PAUSE DEJEUNER	
14h00 – 15h00	Conférence sur les sous thèmes 3 et 4 • La couverture médicale des travailleurs (assurance, mutuelle) • La SST et la protection sociale dans l’économie informelle
15h00 – 15h45	Communications libres sous thèmes 3 et 4/ Symposium ou communication des laboratoires <i>Les propositions de communication sont attendues</i>
PAUSE CAFE 15mn	
16h00 – 16h 45	Conférence sur les sous thèmes 5 et 6 • Santé et sécurité au travail et productivité des entreprises • La responsabilité sociétale des entreprises
16h45- 17h30	Les communications libres sur les sous thèmes 5 et 6 <i>Les propositions de communication sont attendues</i>
FIN 2^{ème} JOURNEE	
3^{ème} JOURNEE – Vendredi 07 Octobre	
8h30 – 9h15	Conférence sur les sous thèmes 7 et 8 • Le renforcement de capacité des ressources humaines en SST • La sécurité et santé dans le travail des enfants
9h15 – 10h00	Les communications libres sur les sous thèmes 7 et 8 <i>Les propositions de communication sont attendues</i> Symposium Eneo / UPDEA sur les risques électriques
PAUSE CAFE 15mn	
10h15 -11h00	Conférence sur les sous thèmes 9 et 10 • Les problèmes psychosociaux émergents dans le monde du travail • Les risques liés à l’utilisation des produits chimiques
11h00 – 11h45	Communications libres sous thèmes 9 et 10/ Symposium ou communication des laboratoires <i>Les propositions de communication sont attendues</i>
11h45 – 12h00	Indication sur l’organisation des travaux en atelier
PAUSE DEJEUNER de 12h à 13h30	
13h30 – 15h30	Travaux en atelier sur chacun des sous thème.
15h30 – 16h30	Restitution des travaux et adoption des actes du Congrès
17h30	Cérémonie de clôture et Cocktail dinatoire
Samedi 08 Octobre : Excursion, visite des sites touristiques : mont Cameroun, kribi, limbe et autres	